

Le 29 juin 2011

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Communiqué

Grève des employés et employées municipaux

La convention collective des employés et employées municipaux est échue depuis le 31 décembre 2009. Dernièrement, la municipalité de St-Ferréol-les-Neiges a déposé une offre globale de règlement qui prévoit des augmentations de salaire de 2.25% par année pour la période de 2010 à 2013 et de 2.75% par année pour 2014 et 2015. De plus, la municipalité a demandé des modifications pour régulariser ou normaliser certaines clauses concernant la rémunération en cas de lésion professionnelle (CSST).

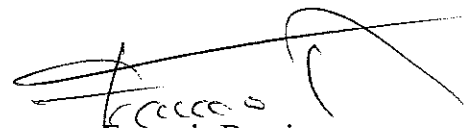
L'offre a été rejetée et les employés ont pris un vote de grève qui prend effet à compter du 29 juin 2011, et ce, pour une durée indéterminée. Pendant la durée de la grève, le secrétariat de l'Hôtel de ville sera fermé en avant midi. Pour tout ce qui touche le service d'urbanisme, les loisirs ou l'administration, il sera possible de rencontrer le personnel aux heures suivantes :

Lundi au jeudi : 13h à 16h30

Vendredi : 13h à 16h

Nous sommes conscients que cette situation entraînera des désagréments pour la population de St-Ferréol-les-Neiges. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,


François Drouin